



Problème financier, fermeture des comptes

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:14**

Mon ami, ayant eu des problèmes financier, c'est fait virer du jour au lendemain de sa banque. Celle-ci, lui avait prescrit, quand il était plus jeune un prêt flexible que lorsque il était dans le débit, ce débit fut renflouer par cette somme. compte bancaire annulé, cette organisme demande la totalité de la somme ou 350 € mois. Ne pouvant pas car ayant d'autre prêt en cour, on n'envoie que 100€ mois(preuve à l'appui). Ne les satisfaisant pas, ils ont envoyé le dossier à un huissier. Qui nous réclame des sommes qu'on ne peut donner. Peut on faire quelque chose ou que doit on faire ?